

Notice d'information collective sur l'utilisation des données

Suivi Epidémiologique de la Santé des personnes Sans Emploi (SESSE)

Responsable du traitement : Santé publique France

Contexte

Une santé dégradée peut être un facteur favorisant la perte d'emploi et le fait d'être sans emploi peut s'avérer être un facteur de dégradation de la santé. Les raisons de la surmortalité des chômeurs sont multiples : un état de santé déficient qui provoque le chômage, les conséquences financières et psychologiques du chômage de longue durée, le rôle de l'effet propre du chômage qui accentue ou relève les problèmes de santé. Afin de définir les politiques de prévention adaptées à mettre en place dans cette population, disposer d'indicateurs de surveillance épidémiologique permettant de décrire les populations les plus à risque pour leur santé est nécessaire. Ainsi, les résultats obtenus et l'évolution dans le temps des indicateurs épidémiologiques de morbi-mortalité doivent contribuer à alerter sur les sous-populations à risque.

L'utilisation et le croisement de sources de données historiques existantes, relatives aux facteurs socio-démographiques, professionnels et aux événements de santé, régulièrement mises à jour et disponibles à l'échelle nationale présente de nombreux atouts dans le domaine de la surveillance épidémiologique.

Objectifs

L'objectif principal est d'étudier l'impact sanitaire d'un contexte socio-économique individuel défavorable chez les personnes sans emploi ou au chômage pour identifier les leviers possibles afin de promouvoir les interventions de prévention dans cette population ou dans des sous-groupes identifiés les plus vulnérables.

L'intérêt public de cette étude, sa qualité scientifique et sa pertinence éthique ont été confirmés par un comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CESREES), indépendant du responsable de traitement. Il a également reçu un avis favorable du Comité du Secret Statistique.

Le projet s'appuie sur un appariement entre les données socioéconomiques des individus présents dans l'Echantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee et leurs données de soins et d'hospitalisation issues Système National des Données de santé (SNDS). L'échantillon obtenu appelé EDP-Santé a été constitué par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

L'EDP-Santé ne contient pas d'information permettant l'identification directe des personnes. Les données sont mises à disposition et utilisées par les personnels habilités de Santé publique France dans un espace sécurisé. Les données seront conservées pendant la durée du projet, jusqu'au 30 novembre 2029.

Finalité et base juridique du traitement

Dans le cadre de cette recherche, un traitement informatique de vos données personnelles va être mis en œuvre pour répondre à ces objectifs. Le responsable du traitement des données, qui est le gestionnaire de l'étude, est Santé publique France dont les coordonnées figurent en dernière page de ce document.

Le traitement de ces données, qui a pour finalité de produire des indicateurs de suivi de la santé des actifs sans emploi est conforme au Règlement Général européen sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi Informatique et liberté).

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur la mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement Santé Publique France (article 6.1.e du RGPD – licéité du traitement) et la dérogation de traiter des données de santé à des fins de recherche scientifique (article 9.2.j du RGPD – exception permettant de traiter des données de santé).

Utilisation des données

Les données seront accessibles exclusivement par les membres de l'équipe projet de Santé publique France habilités, ayant signé un engagement de confidentialité. Aucune information individuelle ne pourra être communiquée en dehors de l'équipe. Par ailleurs les résultats produits auront un caractère collectif ne permettant pas d'identifier les individus.

Les données seront conservées pendant le nombre d'années autorisé pour la réalisation du projet, soit quatre ans à compter de la mise à disposition des données, c'est-à-dire jusqu'à 30 novembre 2027 et elles feront ensuite l'objet d'un archivage intermédiaire en étant consultables durant 2 années, le temps nécessaire à la valorisation scientifique complète des travaux, jusqu'au 30 novembre 2029.

Personnes concernées

Le projet s'appuie sur un appariement entre les données socioéconomiques des individus présents dans l'Echantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee et leurs données de soins et d'hospitalisation issues Système National des Données de santé (SNDS). L'échantillon obtenu appelé EDP-Santé a été constitué par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

L'EDP-Santé ne contient pas d'information permettant l'identification des personnes. Les données sont mises à disposition et utilisées par les personnels habilités de Santé publique France dans un espace sécurisé. Les données seront conservées pendant la durée du projet, jusqu'en 2028, puis archivées jusqu'à publication des travaux.

Conformément à l'article 66 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ce projet de recherche a fait l'objet d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) en date du 17 juin 2024 (Décision DR 2024-145) complétée le 28 octobre (Décision DR 2024-265) autorisant l'AGENCE NATIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE à mettre en œuvre un traitement de données ayant pour finalité une étude portant sur la Surveillance Epidémiologique de la Santé des Personnes Sans Emploi, intitulée « SESSE ». (Demande d'autorisation n°924102). La Cnil est l'autorité de contrôle chargée de surveiller l'application des règles relatives à la protection des données, afin de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard d'un traitement de données.

Pour exercer ces droits ou en savoir plus sur les modalités d'exercice de ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de Santé publique France :

Par mail : dpo@santepubliquefrance.fr (en indiquant le code « EDP-Santé » dans votre demande) ou par courrier à Santé publique France, déléguée à la protection des données, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint Maurice Cedex

Par ailleurs, vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Cnil si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>.

À l'issue de l'étude, et si vous le souhaitez, vous pourrez être informé(e) des résultats globaux qui seront référencés sur la documentation ouverte du Health Data Hub (HDH) (<https://www.health-data-hub.fr/projets>) et sur le site de Santé publique France (<https://www.santepubliquefrance.fr/>).

Pour toute autre question concernant l'utilisation des données de l'EDP-Santé dans le cadre de ce projet, merci de les adresser à sesse@santepubliquefrance.fr.